

Image not found or type unknown



Remboursement frais de recherche de panne...

Par **lambert3838**, le **08/01/2009** à **12:02**

bonjour quelqu'un peut 'il répondre à ma question?rn
je suis locataire et j'ai fait intervenir un plombier recement pour changer un chauffe eau électrique hors service. puis je me faire rembourser les frais de recherche de panne et de remise en service par le propriétaire,le chauffe eau étant hors service. J'habite ce logement depuis 8 ans et le chauffe eau était là avant moi.rn
j'attends vos réponse cordialementrn
Christian